

LE TEMPS

dette vendredi 16 septembre 2011

«La zone euro peut supporter et organiser un défaut partiel de la Grèce»

Par Propos recueillis par Richard Werly bruxelles

«La zone euro peut supporter et organiser un défaut partiel de la Grèce» L'eurodéputé conservateur français Jean-Paul Gauzès argumente en faveur d'une faillite ordonnée. Réunion ce vendredi en Pologne

Les ministres des Finances de l'Union européenne, qui se retrouvent ce vendredi pour leur conseil informel de rentrée à Wrocław (Pologne), feraient bien de lire le mode d'emploi pour gérer le défaut de paiement inéluctable de la Grèce que leur propose Jean-Paul Gauzès. Parlementaire européen respecté (PPE, conservateur), cet avocat plaide pour lever au plus vite le tabou d'une faillite hellénique. A condition d'offrir aux créanciers et aux investisseurs un plan clair, compréhensible et défendu par une volonté politique sans faille.

Le Temps: «Une faillite de la Grèce ferait exploser l'euro»: depuis le premier plan de sauvetage alloué à Athènes en mai 2010, cet adage a force de loi. Vous le contestez?

Jean-Paul Gauzès: Nous avons laissé ce tabou nous aveugler. Le risque de contagion comme la capacité de l'Europe à sortir la Grèce de l'ornière ont été dangereusement surestimés. Pourquoi? Pour un mélange de raisons parfois opposées. Certains ont cru, à tort, que le problème grec était juste une affaire de liquidités. D'autres voulaient à tout prix sauver leurs créances. Quant aux politiques européens, leur faute a été de lier le destin de la monnaie unique à celui de la Grèce, sans analyser la situation spécifique de ce pays où l'Etat est en faillite. Ce qui n'est pas le cas au Portugal ou en Irlande. Nous aurions instauré une cloison étanche entre l'euro et la dette grecque. La zone euro peut supporter et organiser un défaut partiel de la Grèce

- N'est-il pas trop tard pour changer d'approche. Un second plan de sauvetage européen est en cours...

- Je propose d'appliquer un principe de réalité. La Grèce ne pourra jamais rembourser l'intégralité de sa dette: tirons-en les conséquences et profitons-en pour doter la zone euro d'un «mode d'emploi» pour faire face à un éventuel défaut de paiement d'un de ses membres. Première étape: adopter, sous forme de règlement européen, un cadre juridique clair et des procédures de défaut opposables aux créanciers. Deuxième étape: imposer à la Grèce une condition «d'unité nationale» afin d'éviter que l'opposition ne sape le travail du gouvernement engagé dans une douloureuse politique de réformes. Troisième étape: expliquer aux milieux financiers pourquoi le cas grec est spécifique. Ces conditions sont indispensables pour regagner la confiance des investisseurs et de nos opinions.

- A quoi ressemblerait alors un tel défaut de paiement ordonné?
- L'on peut jouer sur quatre leviers pour réduire le fardeau de l'endettement et rendre cela supportable pour les créanciers: l'allongement de la durée des obligations grecques existantes, l'abaissement des taux d'intérêt des nouveaux prêts consentis à Athènes, la suppression des pénalités imposées par les banques et la manière de comptabiliser les titres grecs dans les bilans. Il faudrait par exemple, pour éviter une crise bancaire ingérable, que les établissements détenteurs de titres grecs continuent de les comptabiliser dans leurs livres à leur valeur d'achat, afin d'éviter une recapitalisation automatique. Ce qu'il faut, c'est ne pas toucher au capital. Les banques doivent – et peuvent – faire un effort de trésorerie si les bases juridiques sont claires et que les dirigeants de la zone euro cessent d'accoucher de montages publics incompréhensibles. Il faut revenir à des règles de bon sens. Il faut aussi s'attaquer à deux tabous grecs: les dépenses militaires et l'évasion fiscale. Un accord du type «Rubik» avec la Suisse ferait rentrer vite des capitaux importants. Bruxelles devrait pousser Athènes à négocier.
- Deux obstacles majeurs demeurent: les banques grecques seront à terre, et le risque de contagion à d'autres pays demeurera. La Grèce doit-elle, dans ces conditions, rester dans la zone euro?
- Il faudra trouver l'argent pour recapitaliser, voire nationaliser les banques grecques. Le Fonds européen de stabilité financière (EFSF) peut être mis à contribution. Je n'y vois pas un obstacle majeur, à condition que les banques européennes impliquées en Grèce parviennent de leur côté à absorber le choc d'un rééchelonnement. Ce qui me paraît possible, car elles ont déjà provisionné. Une sortie de la Grèce de la zone euro serait, par contre, un abandon de solidarité et créerait un précédent impossible à gérer. A la prochaine crise financière, le cas grec reviendrait sur le tapis et les spéculateurs parieraient sur une sortie du pays visé. Ce serait intenable.